

CONVENTION de FORMATION YOGA INTEGRAL

12 mai 2023

ENTRE :**ECOLE DE FORMATION SATTVA**

N° SIRET : 507 926 830 000 21 - APE 85517

ET :

NOM -----

PRENOM -----

N° tél. -----

Adresse -----

Mail -----

POUR :

La formation de professeur de Yoga et d'approfondissement du Yoga Intégral

LIEU :**A L'ECOLE DE YOGA INTEGRAL SATTVA**

8 RUE DU GRAND CHAMP – THEIX

63122 St GENES CHAMPANELLE

PROGRAMME : *(sous réserve de modifications)*

Cycle 2023-24	Thèmes des journées Théorico-pratiques
09-10 septembre 14-15 Octobre 18-19 Novembre 09-10 Décembre 27-28 Janvier 02-03 Mars 06-07 Avril 04-05 Mai	Pratique posturale appliquée [1^{ère} partie] : EXTENSIONS & FLEXIONS AYU-1 : Constitution individuelle : Etude des tempéraments & variations Pratique posturale appliquée [2^{ème} partie] : EQUILIBRES AYU-2 : Alimentation saine : Savoir adapter ses menus à sa constitution Pratique posturale appliquée [3^{ème} partie] : TORSIONS AYU-3 : La phytothérapie ayurvédique selon les tempéraments Pratique posturale appliquée [4^{ème} partie] : INVERSIONS AYU-4 : Thérapies subtiles selon l'Ayurvéda & Yoga-thérapie
Du 17 au 21 août	Stage d'été : Immersion Yoga intégral – Intégration philosophique

HORAIRES :

9H-12H30 et 13h30-17h (*le samedi*) & 8H-12H et 13h-16h (*le dimanche*)

ELEMENTS PEDAGOGIQUES :**Nouveau**

La pédagogie utilisée suit une alternance entre la pratique et la théorie : **présentiel ou distanciel**
Le stagiaire bénéficie :

- De livrets pédagogiques en Yoga et en Ayurvéda
- De fiches techniques sur les thèmes abordés en journées et une trame à suivre
- Des enseignements, des cours pratiques et un suivi personnalisé

Nouveau - Des enregistrements des formations en visio seront disponibles

Une bibliographie sera à étudier et des pratiques seront à réaliser chez soi.
Une feuille de présence atteste de l'assiduité de chaque participant.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

Le montant de l'action de formation pour 2023-24 est de :
2000 € l'année (TTC)

MODALITES DE PAIEMENT :

- PAIEMENT EN 1 FOIS : un chèque de 2000 €
- PAIEMENT EN 12 FOIS : 12 chèques de 170 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 8 FOIS : 8 chèques de 254 € à établir maintenant
- PAIEMENT EN 4 FOIS : 4 chèques de 500 € à établir maintenant

- VIREMENT : MONTANT de ... €



CHOIX de certains stages (*récupération de week-end ou formation complémentaire*) :

- PAIEMENT EN ... FOIS : ... chèque(s) de 200 € à établir maintenant pour le(s) stage(s) suivant(s) :

**Les chèques seront encaissés le 05 du mois - à partir du mois de Juin 2023
(NE PAS DATER LES CHEQUES - MERCI)**

La présente convention peut être dénoncée, par l'une ou l'autre des parties signataires, par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois. Pas de remboursement pour absence non justifiée.

Fait à ... , en deux exemplaires, le ...

Philippe FRADIN

Ecole de Yoga Sattva
8 RUE DU GRAND CHAMP -THEIX
63122 ST GENES CHAMPANELLE
N° Siret : 507 926 830 000 21

Pour le stagiaire,
Phrase manuscrite, lu et approuvé,
Bon pour engagement,

Signature,